



Collège Notre-Dame ASBL
Basse-Wavre
Rue du Calvaire, 4
1300 Wavre

Information relative aux frais scolaires qui seront réclamés aux parents des élèves des Ecoles fondamentale et primaire pour l'année 2017-2018.

Madame, Monsieur,

Un des soucis du Pouvoir Organisateur a toujours été de limiter au maximum les dépenses pour les parents. Cependant, des impératifs d'équilibre budgétaire nous imposent de solliciter votre participation pour certains services proposés à votre enfant. Dans le respect du décret du 24 juillet 1997, nous vous communiquons sous forme de tableau, au verso de cette feuille, une estimation des frais qui vous seront réclamés au cours de cette année scolaire. Pour des raisons évidentes d'organisation, il est essentiel que nous puissions compter sur la participation de tous. Toutefois, sans jamais constituer un motif d'exclusion aux activités, les problèmes de paiement devront nous être communiqués afin que nous soyons en mesure de les traiter en toute confidentialité.

Ces frais sont calculés par rapport aux coûts réels qu'ils représentent pour notre institution. Ils vous seront adressés au moyen de quatre notes, la première fin octobre et les autres à la fin de chaque trimestre scolaire.

Les frais de natation sont réclamés en trois tranches trimestrielles. Seules les absences de longue durée (plus de deux semaines) couvertes par un certificat médical pourront faire l'objet d'une exonération à condition d'en faire la demande par écrit au secrétariat.

Quant aux abonnements facultatifs, il s'agit des revues Dorémi, Dopido, Bonjour, Dauphin...valables pour toute l'année scolaire et payables avant fin décembre 2017.

Conformément à la décision prise en Conseil de participation, une cotisation de 2,00 € par élève et par an est demandée pour constituer un fonds de solidarité qui servira exclusivement à soutenir les familles qui éprouvent des difficultés à honorer les frais inhérents à la scolarité de leur enfant.

D'une manière générale, ces frais annoncés sont calculés sur base des moyennes des années précédentes et peuvent donc varier en fonction notamment de certains choix d'activités pédagogiques qui se présentent opportunément et s'inscrivent dans notre projet d'établissement.

Nous restons à votre disposition pour toute explication complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

B. Goedseels
Gestionnaire

Solange de le Vingne
Directrice 2,5-8 ans

Philippe Descamps
Directeur 8-12 ans

Estimation des frais scolaires réclamés aux parents pour l'année 2017-2018

Frais scolaires	Maternel			Primaire					
	1ère	2ème	3ème	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème
<u>Fournitures scolaires</u> (facultatives)									
Abonnement revues			33.00 €	36.00 €	36.00 €	36.00 €	36.00 €	36.00 €	
T-shirt gymnastique				8.00 €					
<u>Activités culturelles</u>									
Natation				75.00 €	75.00 €	75.00 €	75.00 €	75.00 €	75.00 €
Journée sportive	10.00 €	10.00 €	10.00 €	10.00 €	10.00 €	10.00 €	10.00 €	10.00 €	10.00 €
Visites, excursions, expositions, spectacles, activités artistiques et sportives...	45.00 €	50.00 €	50.00 €	80,00 €	65.00 €	80.00 €	95.00 €	65.00 €	45.00 €
<u>Voyages</u>									
Classes de ferme					150,00 €				
Classes sportives								195.00 €	
Classes de neige									570.00 €
<u>Cotisation de solidarité</u> <u>(élèves) *</u>	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

(*) En vertu de la décision du Conseil de participation du 16/01/2017.

Remarques :

- Les frais inhérents à des activités ou services considérés comme entièrement facultatifs (les repas, la garderie, l'étude surveillée...) ne sont pas mentionnés dans le tableau ci-dessus.